

COMPTE RENDU DE REUNION

BUREAU SYNDICAL DU 27 OCTOBRE 2014

L'an 2014, le 27 Octobre à 9H30, s'est réuni, dans les locaux du SDE, à Privas, sous la présidence de M. Jacques GENEST, président, le Bureau Syndical du SDE07.

	P	E	A		P	E	A		P	E	A
G.CHAPUIS (vp)	x			P.XAVIER (vp)	x			D.NURY	x		
M.VALLA (vp)	x			S.CIVIER (vp)	x			E.ORIVES		x	
P.COUDENE (vp)	x			R.SABATIER (vp)	x			IP.RIVIER	x		
JP BULINGE (vp)	x			I.MURE (vp)	x			C.VERNEY	x		
J.LEYNAUD (vp)	x			JP DEBARD	x			B.ROUYEYROL	x		

P = Présent, E = Excusé A = Absent

Jacques GENEST, accueille les membres du Bureau et précise qu'à compter de ce jour Sandrine LALANDE assistera aux réunions de Bureau.

Il présente les excuses de Eric ORIVES qui n'a pas pu participer à la présente réunion. Le Bureau passe ensuite à l'examen des délibérations inscrites à l'ordre du jour :

DELIBERATIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE :

Subventions EP
Subventions Ballons Fluos
Subventions Telecom
Opérations sous maîtrise d'ouvrage temporaire
Avenant Marché EP
Remboursement frais de déplacement des élus
Gratification stagiaire
Création poste de technicien

ETUDES ET TRAVAUX

Le président fait état des paiements des travaux d'électrification rurale et signale à ces élus que nous enregistrons des paiements supérieurs à ceux de l'an passé à la même période : 9,5M€ contre 8,8M€.

Sur une programmation 2014 s'élevant à 14M€, il reste à ce jour un disponible non engagé de 2,3M€ :

Les programmes SDE sont largement engagés

La PCT sera engagée à hauteur de la prévision, soit 2,5M€

Le programme FACE EXTENSION est engagé en totalité pour un montant de travaux de 1,4M€

Par contre la principale difficulté provient du programme FACE RENFORCEMENT avec un montant de travaux programmé à hauteur de 5,5M€ et un total engagé à ce jour de 3,2M€

Le président rappelle les nouvelles règles mises en place au cours des 2 dernières années par le FACE sur les enfouissements. La mise en place de sous programmes est pénalisante tout comme le changement dans le mode de calcul des clients mal alimentés qui a divisé ce chiffre par 2.

Le président est rapporteur du BUDGET FACE au Sénat, il ne manquera pas d'alerter les sénateurs sur les conséquences des évolutions du FACE.

Il en profite pour faire un point au niveau législatif et insister sur le fait que la compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique d'Electricité est extrêmement convoitée :

Les Conseils Généraux souhaite prendre cette compétence : il y a danger car les budgets affectés pourraient être utilisés à d'autres fins comme c'est déjà le cas pour la taxe départementale d'électricité

Les agglomérations et les Communautés de communes sont en première ligne dans le cadre de la Loi sur la Transition Energétique même si le nombre d'amendements proposés est considérable

Attention au marchandage politique et à la perte des Syndicats engendrée

DECRET FACE

L'arrêté préfectoral est en cours de signature, il doit préciser, selon les règles définies par le décret :

La liste des communes urbaines

La liste des communes rurales

La liste des communes bénéficiant d'une dérogation pour rester dans le régime rural et donc bénéficier des aides du FACE

Il est bien évident que les communes concernées seront informées de leur changement de régime et des incidences sur le financement de leurs travaux ou/et sur la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité.

Urbanisme

Un point est fait sur le traitement des demandes d'autorisations d'urbanisme :

919 demandes d'autorisations d'urbanisme

70 passées au stade d'une affaire

Le service ne peut traiter à ce jour que 110 demandes / mois et chaque demande nécessite une heure d'analyse.

Eclairage Public

Le président informe les membres du Bureau de la réunion technique sur le sujet à la FNCCR le 29 octobre prochain.
Concernant les subventions : Le Bureau décide d'attribuer 165 460 € aux communes
Il reste encore à ce jour 50% de l'enveloppe non affectés, disponible = 672 796 €
Programme « Ballons Fluos » : 78 153 € attribués aujourd'hui. Pour mémoire : l'achèvement de ce type de travaux devrait être effectif fin 2015
Constitution de la Commission EP : 30 à 40 participants, la première réunion sera programmée prochainement.

Compétence EP :

Monsieur SABATIER en charge du dossier résume les visites rendues dans la Loire et l'Ain. Une compilation des données recensées est en cours d'analyse et sera présentée au prochain Bureau.

Subventions TELECOM

24 357€ sont attribués au Bureau.

Les montants sont décroissants du fait aussi qu'il y ait moins d'enfouissement précise Monsieur le président.

Travaux sous Maîtrise d'Ouvrage Temporaire

Monsieur LEYNAUD, vice président en charge des Finances résume la réunion de travail réalisée avec les services de la Direction Générale des Finances Publiques : des accords sont intervenus afin que les paiements ne soient plus bloqués, des procédures de travail ont été mises en place à la suite de cette réunion pour faciliter le traitement des dossiers traités sous opérations de mandat.

FINANCES

Section de fonctionnement : RAS

Section d'investissement : faible réalisation des travaux réalisés en coordination

Trésorerie : inférieure aux années précédentes à la même période même s'il faut relativiser

Article 8 : Subvention à appeler avant le 15 novembre

MDE

8 nouvelles communes ont délibéré pour transférer la compétence au SDE07, ce qui porte le nombre à 140 communes.

Groupement achat Gaz

Les délibérations doivent être parvenues au SDE 07 avant le 15 novembre prochain. Il est rappelé que pour participer au groupement, seule les délibérations comptent.

Il est important d'apporter certaines précisions et surtout de demander aux élus d'être très prudents dans l'interprétation des chiffres communiqués dans la presse. En effet, les écarts ne portent pas toujours sur les tarifs. Par exemple, la partie fixe, d'une facture de gaz, peut aussi varier de 10 à 40% selon les contrats.

Rester attentif aux contrats proposés aujourd'hui par GDF en direct dans les communes. Notre rôle : accompagner les communes dans leur choix.

Julien CARONNET est l'interlocuteur privilégié des communes sur ce dossier.

Le président demande que l'achat groupé d'électricité soit anticipé pour être opérationnel au 1/01/ 2016.

Conseil en Economie Partagé

1 contrat d'avenir depuis avril 2014

Travail en partenariat avec l'ADEME

Pour bénéficier du service, les communes doivent avoir pris la compétence MDE

Bornes de recharge pour véhicule électrique

Monsieur Jean-Pierre STRAUSS est en charge du dossier pour le SDE07 et, dans un premier temps de préparer le dossier pour l'appel à manifestations d'intérêt de l'ADEME.

Une réunion s'est tenue en Préfecture de région sur la mise en œuvre et le déploiement des schémas départementaux. Les syndicats se positionnent pour proposer un schéma directeur au niveau départemental.

Dans le cadre de l'USéRA, un cahier des charges commun devrait être rédigé

Le SDED a déjà bien avancé sur le dossier et le SDE07 propose un rapprochement sur le sujet de manière à travailler en concertation.

Aujourd'hui, ce sont les communes qui sont compétentes en la matière, il faut qu'elles transfèrent au SDE si elles le souhaitent.

L'état finance via l'ADEME : Les bornes doivent être interopérables, un seul organisme doit recenser les besoins et sera destinataire d'un fonds pouvant se monter jusqu'à 50% du projet.

Attention, en Ardèche, compte tenu de l'autonomie des véhicules, 100 à 150 km sur du plat... Dans l'immédiat : limite à des zones urbanisées.

Objectif : Répondre aux attentes de l'ADEME d'ici la fin de l'année, sachant que la CNR équipe la Vallée du Rhône, le syndicat devra faire le reste.

Un projet global sera présenté sur l'ensemble du département.

Gérard CHAPUIS précise qu'il est difficile de travailler seul sur un tel dossier et qu'il est souhaitable de travailler à la maille régionale.

Le travail peut se faire en plusieurs tranches :

réflexion sur le positionnement

réflexion sur la tarification

répertorier les bornes existantes (plateforme « GIREVE » : partenariat Renault, CNR et ERDF sur le recensement des bornes au niveau national pour le rendre accessible aux automobilistes)

SIG

5 réunions d'informations se sont tenues sur l'ensemble du territoire et ont été victimes de leur succès.

48% des communes étaient représentées

Forte demande en la matière et bon rendu

Dissipation des confusions

Des réunions supplémentaires sont à organiser : Montagne Ardéchoise, le sud et le nord du département notamment

Compte tenu de la demande des communautés de communes sur le sujet, une ouverture de notre SIG serait envisageable, un courrier va partir en ce sens prochainement pour rappeler les engagements respectifs, les modalités de financement et d'utilisation de la base.

CONCESSIONS

La présentation des CRAC s'est déroulée en septembre dernier.

Rien de particulier à signaler, une présentation synthétique sera réalisée à l'occasion du Comité Syndical le 17 novembre prochain.

Concernant ERDF, les problématiques restent identiques : durée de vie des réseaux, valorisation des ouvrages, baisse des investissements et quid du plan spécial sur l'Ardèche ?

ADMINISTRATION GENERALE

Règlement intérieur

Quelques aménagements à la marge sur la périodicité des réunions et la mise en place des commissions thématiques.

Marché SPS

Ouverture des 8 plis cet après-midi

GED (Gestion Electronique des Documents)

Monsieur Irénée Mure, vice président, en charge du dossier fait un point sur l'état d'avancement et précise que le travail de déploiement sera réalisé par tranche.

Certains préalables sont cependant nécessaires à la mise en place d'un tel outil :

Mise à plat de l'organisation

Définition des procédures générales

Gestion des dossiers (arborescence + signature électronique)

Il souligne néanmoins que la solution proposée ne satisfait pas nos attentes en terme de tableaux de bord et de restitution des données dans l'immédiat mais que le prestataire y travaille

Le Bureau se prononce favorable à la mise en place RAPIDE de l'outil de gestion.

Remboursement frais de déplacement

Les membres du bureau décident à l'unanimité le remboursement des frais occasionnés dans le cadre de mandat spécial de messieurs MURE et SABATIER, vice présidents chargés, réciproquement, de représenter le président lors du 80ème Anniversaire de la CNR et de l'assemblée Générale de Rhône Alpes Energie.

RESSOURCES HUMAINES

Gratification stagiaire

Conformément aux textes en vigueur, les membres du Bureau autorise le versement d'une gratification à Mathilda RAMIREZ, compte tenu du travail accompli dans le cadre de son stage.

Prolongation départ retraite DAF

Les membres du Bureau adoptent à l'unanimité le report du départ en retraite de Monsieur Jean Louis MANAUT au 1er février 2015.

Ouverture de poste de technicien suite départ en retraite

Lancement prochain du recrutement d'un technicien afin de pallier le départ en retraite au cours du premier trimestre 2015 d'un collaborateur.

Recrutement à prévoir dès janvier afin d'effectuer une période de « tuilage » entre les 2 personnes.

Divers

Le SDE07 est en attente de l'arrêté préfectoral concernant les modifications statutaires. Le délais de 3 mois étant écoulé, on peut espérer l'arrêté très prochainement.

Il rappelle qu'il n'y aura pas d'exécutif le lundi 17 novembre après-midi car il y a l'inauguration du collège de Saint Cirgues en Montagne avec la ministre : Report au 24 novembre

50 ans du Syndicat : la date est fixée au 19 janvier 2015. Mrs VALLA et XAVIER sont en charge de l'organisation de cet événement. Prochain Bureau : le lundi 24 novembre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

Le président

J. GENEST
Sénateur de l'Ardèche



Remplacement Ballons Fluo 2014/8

COLLECTIVITES	TRAVAUX HT	SUBVENTION
BAIX	8 785	4 393
CRUAS	12 122	6 061
CRUAS	25 429	11 204
CRUAS	24 907	7 226
GROSPIERRES	25 891	12 946
SOYONS	9 180	4 590
ST ANDEOL DE VALS	17 289	8 645
ST MARTIN sur LAVEZON	21 404	10 702
VALLON PONT D'ARC	24 770	12 385
TOTAL	169 779	78 152

SUBVENTIONS - RESEAUX TELECOM - 2014/8 - taux : 0,25

COLLECTIVITES	TRAVAUX HT	SUBVENTION
261 ST PERAY	1 629	407
TOTAL	1 629	407

SUBVENTIONS - RESEAUX TELECOM - 2014/8 - taux : 0,5

COLLECTIVITES	TRAVAUX HT	SUBVENTION
31 BERRIAS ET CASTELJAU	2 878	1 439
217 ST BARTHELEMY LE PLAIN	3 652	1 826
338 VERNOUX	14 236	7 118
TOTAL	20 768	10 383

Eclairage public 2014/8

COLLECTIVITES	TRAVAUX HT	SUBVENTION
ALBA LA ROMAINE	4 005	2 003
ALBA LA ROMAINE	5 871	2 936
ANNONAY	50 250	21 075
AUBENAS	7 645	3 823
BAIX	1 964	982
BERRIAS ET CASTELJAU	1 815	908
CHOMERAC	599	300
FLAVIAC	7 831	3 916
LAVILLEDIEU	3 750	1 875
LES VANS	6 643	3 322
MAUVES	10 227	5 114
MAUVES	2 211	1 106
PREAUX	2 660	1 330
SAVAS	759	380
SOYONS	23 805	10 147
ST JULIEN EN ST ALBAN	6 754	3 377
ST MICHEL DE CHABRILLANOUX	988	494
ST PERAY	1 384	692
ST THOME	2 580	1 290
VAUDEVANT	1 184	592
VESSEAUX	28 946	14 473
VOGÛE	8 418	2 775
TOTAL	180 296	82 910

Equipements sportifs 2014/8

COLLECTIVITES	TRAVAUX HT	SUBVENTION
BOULIEU LES ANNONAY	4 183	2 092
COLOMBIER LE JEUNE	7 815	3 908
CdCommunes entre Loire et Allier - COUCOURON	18 626	9 313
CRUAS	108 223	33 645
RUOMS	30 000	15 000
ST BARTHELEMY GROZON	14 860	7 430
ST ETIENNE DE LUGDARES	19 773	9 887
ST PERAY	2 550	1 275
TOTAL	206 032	82 550